



PÔLE EMPLOI FSU

ILE DE FRANCE

SECTION DU VAL D'OISE

C à LIRE



La section 95 du SNU Île de France a décidé de mettre le travail d'accueil sous le feu des projecteurs. L'objectif est d'obtenir une vraie prise en compte des problèmes récurrents pour que des améliorations concrètes interviennent. Dans un premier temps, il nous faut un état des lieux et nous proposons aux agentes et agents du Val d'Oise de nous aider en répondant à un questionnaire spécifique. Si vous souhaitez compléter ce questionnaire, faites un mail sur snupe95@gmail.com en indiquant simplement « *accueil 95* » et vous recevrez le document.

Pour accéder au site du CE IDF de tout ordinateur, tapez <https://www.ceidfpe.fr>. Après vous être connecté à votre espace privé, vous pourrez modifier, si nécessaire, les coordonnées personnelles et **professionnelles** ou les références bancaires en ouvrant « mon profil ». Bien entendu, toutes les informations sont consultables y compris vos consommations.

Le SNU FSU Île de France vient d'éditer **LE GUIDE DES DROITS des personnels de Pôle Emploi**. Si vous souhaitez l'obtenir, faites une demande via snupe95@gmail.com en indiquant vos coordonnées de destination postale.



Suite au second tour de l'élection devant désigner les représentants à la Commission Paritaire Locale (CPL), nous vous informons que votre élu pour le SNU en Val d'Oise est **Baptiste AMBLARD**. Que vous soyez de statut public ou privé, vous pourrez le joindre par mail pour toute question liée à une CPL qui vous concernerait.

Le SNU Pôle Emploi a toujours dénoncé l'abus de contrats aidés à l'ANPE puis au sein de l'établissement né de la fusion. Dénoncer c'est bien, mais il faut associer l'action militante pour le recul de la précarité, pour une embauche d'abord en CDI et pour l'intégration pérenne des CDD/CAE en poste. La section IDF du SNU Pôle Emploi amène régulièrement des collègues sous contrat précaire à exprimer leurs revendications lors de réunions (la dernière le 16/11/12) Elle les accompagne face aux responsables du Pôle Emploi ou devant les prud'hommes de Paris par exemple. Si vous avez à cœur de témoigner des difficultés d'une ou d'un collègue sous contrat précaire, utilisez le mail de la section 95 snupe95@gmail.com à l'attention de **Sylvie LOCHER** déléguée du personnel.

